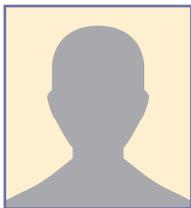


Fiche d'inscription (À découper et à remettre au secrétariat de l'EMS)

Fiche réservée aux élèves du CP au CM2, des écoles élémentaires et de Sainte-Thérèse, après l'inscription administrative sur le Portail famille ou en Mairie annexe au service Écoles et loisirs.

Je soussigné(e) Mme / M. déclare inscrire mon enfant à l'EMS.



Nom : Prénom :
 Adresse :
 Tél. domicile : Portable :
 Tél. travail père : mère :
 Mail :
 Né(e) le : Fille Garçon
 École : Classe :

Retour au centre de loisirs (après EMS) : Oui Non

J'autorise mon enfant à partir seul du point d'accueil EMS à 17h30 ou 19h selon les jours choisis.

Oui Non (cocher obligatoirement une case, sinon chaque enfant devra être pris en charge par son tuteur légal ou un adulte majeur)

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'EMS que j'accepte dans sa totalité.
- Je m'engage à fournir au moment de l'inscription un certificat médical pour la pratique de tous les sports et la compétition.
- J'informe l'EMS de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- L'inscription aux activités multisport, athlétisme, sports collectifs et VTT donne obligatoirement l'autorisation pour des sorties en forêt.
- J'autorise la Ville d'Épinay-sur-Seine à utiliser la photo ou la vidéo de mon enfant dans les supports municipaux dans le cadre d'une information en lien avec l'activité sportive.
- L'inscription de l'enfant doit obligatoirement être faite par le ou les responsables légaux.

Date : Signature :

COCHER LA CASE CORRESPONDANT AU(X) SPORT(S) ET JOUR(S) CHOISI(S)	LUNDI	MERCREDI MATIN	MERCREDI APRÈS-MIDI	VENDREDI
EMS PREMIERS PAS (CP - CE1)				
ATHLÉTISME				
BOXE FRANÇAISE				
DANSE (MODERN JAZZ)				
DANSE (BREAKDANCE ET HIP-HOP)				
ÉCHECS				
ESCRIME				
FOOTBALL				
GYMNASTIQUE				
JUDO				
KARATÉ				
NATATION				
ROLLERS				
SPORTS COLLECTIFS (BASKET, HANDBALL...)				
SPORTS DE RAQUETTE (TENNIS, TENNIS DE TABLE...)				
TAEKWONDO				
VTT + SPORTS COLLECTIFS (CM1 - CM2)				

Lacépède - Écondeaux - Martin
Sainte-Thérèse - Hors Épinay

Pasteur

Toutes
écoles

Pasteur - Rolland -
Jaurès

Hugo - Rousseau -
Dumas - France

Modalités d'inscription

Tous les enfants doivent se présenter à l'EMS.

Tenue de sport obligatoire quelle que soit l'activité proposée.

- Votre enfant en CP ou CE1 bénéficie du programme EMS Premiers pas.
Il pourra expérimenter cinq activités physiques et sportives différentes : les sports collectifs, les sports d'expression, les sports d'opposition, les sports de raquette et les sports d'eau. Les activités changent à chaque vacances scolaires.
- Votre enfant est en CE2, CM1 ou CM2, il peut changer de discipline chaque trimestre grâce à l'EMS Dynamique. Un mail de l'EMS vous informe en décembre et en mars.
Une réponse est à transmettre à l'EMS pour valider le changement d'activité.
- Votre enfant est en CM2, il peut se perfectionner dans une pratique grâce à l'EMS Performance.
- Votre enfant est sous la responsabilité de l'EMS à partir du moment où il s'est présenté au point d'accueil de l'EMS et qu'il a été pointé présent sur la liste d'appel. Les enfants doivent quitter l'EMS le lundi et le vendredi à 19h, le mercredi matin à 12h et le mercredi après-midi à 17h30. Tout manquement abusif à la règle fera l'objet d'un rappel à l'ordre et pourra entraîner l'application de pénalités de retard de 10 € par heure entamée et/ou l'exclusion temporaire ou définitive.
- Le mercredi, l'accueil en centre de loisirs est possible à la demi-journée :
 - matin : EMS / après-midi : centre de loisirs
 - matin : centre de loisirs / après-midi : EMS
- Le nombre de séances (non consécutives) est limité à deux maximum par semaine quel que soit le niveau de classe.
- Un accompagnement des enfants est prévu sur le trajet des écoles jusqu'au lieu des activités, et inversement.
- Pensez au goûter, évitez l'argent ou les objets de valeur (jeux vidéo, téléphone portable...).

CODE TARIF

Cachet Caisse des Écoles et date :

Cachet EMS et date :

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....